

Servitude et soumission tout-en-fiches

La Boétie *Discours de la servitude volontaire*

Montesquieu *Les Lettres persanes*

Ibsen *Une Maison de poupée*

Nicolas Cremona
Adélaïde Cron

DUNOD

Maquette intérieure : Raphaël Lefevre

Mise en page : Soft Office

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2016

5 rue Laromiguière, 75005 Paris

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-074679-8

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

Avant-propos 5

PARTIE 1

LES ŒUVRES AU PROGRAMME 7

LA BOÉTIE, *DISCOURS DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE* 9

Fiche 1 – L’auteur et le contexte historique et culturel
du *Discours de la servitude volontaire* 11

Fiche 2 – Réception complexe et interprétations multiples
du *Discours de la servitude volontaire* :
La Boétie, soumis ou révolté ? 19

Fiche 3 – Structure et résumé du *Discours
de la servitude volontaire* 25

MONTESQUIEU, *LES LETTRES PERSANES* 31

Fiche 4 – L’auteur et le contexte historique et culturel
des *Lettres persanes* 33

Fiche 5 – Structure et personnages des *Lettres persanes* 39

Fiche 6 – Résumé des *Lettres persanes* 55

IBSEN, *UNE MAISON DE POUPEE* 71

Fiche 7 – L’auteur et le contexte historique et culturel
d’*Une Maison de poupée* 73

Fiche 8 – Structure et personnages de la pièce 80

Fiche 9 – Résumé de la pièce 102

PARTIE 2

10 FICHES THÉMATIQUES 115

Fiche 10 – La servitude est-elle vraiment volontaire ?	117
Fiche 11 – La servitude et la soumission sont-elles naturelles ?	123
Fiche 12 – Servitude et soumission religieuses	130
Fiche 13 – Servitude et soumission sociales, morales et culturelles	141
Fiche 14 – Figures du tyran	154
Fiche 15 – Une éducation à la servitude ?	166
Fiche 16 – Servitude et soumission au féminin	174
Fiche 17 – Soumission à la loi ?	182
Fiche 18 – Se libérer de la servitude et de la soumission ?	188
Fiche 19 – Écrire contre la servitude et la soumission ?	195

PARTIE 3

LA DISSERTATION 201

Fiche 20 – Conseils pour la dissertation	203
Fiche 21 – Sujet 1	204
Fiche 22 – Sujet 2	208
Fiche 23 – Sujet 3	213
Fiche 24 – Sujet 4	217

Avant-propos

Cet ouvrage est conçu pour vous aider à vous familiariser avec les trois œuvres et le thème au programme à travers vingt fiches synthétiques. Il se présente en trois grandes parties.

La première comprend neuf fiches de présentation des œuvres et vous permettra d'avoir les informations essentielles pour bien lire et comprendre chaque œuvre : une fiche est consacrée au contexte socio-historique et culturel et à la biographie de chaque auteur, une autre s'attache à dégager la structure de chaque œuvre et à analyser les principaux personnages, la dernière résume les œuvres. À la fin de ce premier ensemble, vous aurez ainsi une vision panoramique des trois œuvres, une première approche que vous pourrez compléter ultérieurement.

La deuxième (des fiches 10 à 19) propose un examen de dix thèmes communs aux trois œuvres : vous pourrez ainsi les comparer entre elles et voir les points majeurs de convergence ou de divergence entre les trois textes. Cette partie est capitale pour préparer les exercices de dissertation qui reposent toujours sur une mise en parallèle des œuvres.

Enfin, la dernière partie (fiche 20) expose quatre sujets de dissertation : à partir de l'analyse du sujet et des plans détaillés proposés, vous pourrez voir comment traiter des sujets en comparant les œuvres entre elles, sans gommer leurs divergences.

Ces vingt fiches peuvent se lire de manière indépendante et se recouper entre elles. Nous avons choisi d'intégrer les principales citations en rapport avec le thème, pour vous familiariser le plus possible avec les œuvres.

Bien sûr, cet ouvrage ne prétend absolument pas se substituer à la lecture des œuvres (du reste, elles sont assez courtes, vous n'avez donc aucune excuse !). Le but est de vous faciliter le travail, non de l'éliminer. Aussi il serait fructueux pour vous de faire des parallélismes entre les fiches et de revenir régulièrement aux trois œuvres, crayon en main, pour compléter votre lecture et enrichir votre réflexion.

Bonne lecture et au travail !

■ Partie 1

Les œuvres au programme

■ Sous-partie 1

La Boétie,
*Discours de la
servitude volontaire*

■ Fiche 1

L'auteur et le contexte historique et culturel du *Discours de la servitude volontaire*

1. Vie d'Étienne de La Boétie

On a assez peu d'informations sur la vie de l'auteur du *Discours de la servitude volontaire*. Étienne de La Boétie est né à Sarlat, dans le Périgord, en 1530. Il n'est pas issu d'une famille de vieille noblesse car son père Antoine de La Boétie, d'origine bourgeoise, a été récemment anobli. Sur ce plan, il y a une proximité avec la famille du futur grand ami de La Boétie, Michel de Montaigne (1533-1592), dont le père était lui aussi de noblesse très récente. Ayant perdu leurs parents très tôt, le jeune Étienne et ses sœurs sont recueillis et élevés par leur oncle, pré-nommé également Étienne.

1.1 Un magistrat éclairé

Le jeune homme ne semble pas avoir fréquenté le collège de Guyenne, où a étudié Montaigne, mais il commence des études de droit à l'université d'Orléans, très réputée à l'époque, pour se lancer dans une carrière de parlementaire, car le parlement de Bordeaux est fameux au XVI^e siècle et regroupe des magistrats qui ont une autorité locale et freinent parfois les exigences du pouvoir royal. Ce choix de carrière montre bien

l'attachement du jeune Étienne de La Boétie aux lois et à l'existence de contre-pouvoirs, à une époque où la monarchie française a tendance à devenir de plus en plus centralisée.

Pendant ses études, le jeune Étienne rencontre parmi ses camarades des personnes qui vont ensuite adopter le protestantisme comme Jean Calvin, futur théologien protestant qui va installer une république protestante à Genève, Théodore de Bèze, futur successeur de Calvin à la tête de Genève, François Hotman, futur pamphlétaire protestant hostile au pouvoir grandissant du roi. Il a également pour professeur Anne du Bourg (à l'époque, Anne est un prénom qui se donne à la fois aux filles et aux garçons), qui est protestant et sera brûlé pour des raisons religieuses en 1559. Il baigne donc dans un milieu de réflexion, de réforme, qui est méfiant vis-à-vis de l'autorité croissante de l'État, et qui va ensuite se soustraire partiellement à la soumission au roi (Jean Calvin part à Genève, Théodore de Bèze et François Hotman joueront un rôle non négligeable dans les guerres de Religion qui vont commencer en 1562).

1.2 Le grand ami de Montaigne

C'est au cours de ses études qu'il rédige probablement son *Discours de la servitude volontaire* entre 16 et 18 ans et il va rencontrer en 1557 Michel de Montaigne, de trois ans son cadet, qui va devenir son grand ami. Fils d'un magistrat qui va devenir maire de Bordeaux, étudiant en droit qui deviendra magistrat et maire de Bordeaux comme son père, Montaigne admire La Boétie et a sans doute lu une des premières versions du *Discours de la servitude volontaire*, ce qui permettrait d'expliquer son intérêt pour La Boétie. Il donne un certain nombre d'informations sur La Boétie à travers ses *Essais* mais les historiens ont montré que certains faits rapportés par Montaigne n'étaient pas avérés ou bien déplacés dans le temps pour des raisons de prudence parfois complexes sur lesquelles nous reviendrons. Il convient donc d'être prudent par rapport au témoignage de Montaigne, même s'il ne fait aucun doute que leur relation amicale a été extrêmement forte et sincère, à tel point que Montaigne considère dans les *Essais* son ami comme un *alter ego*.

Licencié en droit en 1553, La Boétie achète une charge de conseiller (comme c'était l'usage à l'époque) au parlement de Bordeaux à G. de Lur-Longa à qui est dédié le *Discours de la servitude volontaire*. Il s'installe donc dans sa carrière et dans la société. En 1554, il se marie

avec une femme proche des cercles humanistes et La Boétie se rapproche de plus en plus des milieux cultivés modérés. Pendant toutes ces années, il revoit Montaigne régulièrement et développe son amitié.

1.3 Un modéré partisan de la tolérance

En 1559, il est chargé par celui qui deviendra le roi Charles IX d'une mission concernant la rémunération des magistrats bordelais, ce qui l'amène à rencontrer le chancelier Michel de L'Hospital, membre très influent du gouvernement royal et partisan d'une coexistence pacifique et d'une forte tolérance religieuse envers les protestants. Reconnu pour ses talents diplomatiques, son habileté et sa sagesse, il va ensuite accomplir des missions de conciliation entre protestants et catholiques dans sa région natale, le Périgord, mais aussi dans la région d'Agen. C'est au cours de ces missions diplomatiques qu'il contracte une maladie foudroyante en 1563 (on ne sait pas exactement aujourd'hui s'il s'agissait de la peste ou de la dysenterie). Il meurt le 18 août 1563, après une dizaine de jours de maladie, chez le beau-frère de son ami Montaigne.

Montaigne écrit une lettre célèbre adressée à son père où il relate les derniers instants de son grand ami qui lui a légué sa bibliothèque et qui lui a demandé d'intégrer ses œuvres au sein d'une œuvre personnelle qui deviendra les *Essais*. Frappé par la mort très digne et par le courage de La Boétie face au trépas, Montaigne choisit d'honorer la mémoire de son ami en publiant ses œuvres, afin que le monde garde une trace de cet être exceptionnel prématurément disparu, mais avec un certain nombre de restrictions que l'on examinera par la suite (voir fiche 2).

1.4 Un écrivain humaniste

En quoi consiste l'œuvre de La Boétie ? Mort à 33 ans, il n'a rien publié de son vivant mais il était connu pour des poèmes et le *Discours de la servitude volontaire* qui ont circulé dans les milieux lettrés du XVI^e siècle, notamment grâce à Montaigne qui publiera dans ses *Essais* les vingt-neuf sonnets écrits en français par son ami. Fervent admirateur de la culture gréco-latine, La Boétie, en bon disciple des humanistes de la Renaissance, a écrit des poèmes en vers latins (conformément à la mode dans les milieux poétiques de l'époque), mais aussi des traductions de textes grecs anciens et des poèmes en français, qui suivent la mode

poétique des années 1550. Il évoque d'ailleurs dans le *Discours de la servitude volontaire* les œuvres des poètes de la Pléiade comme Pierre de Ronsard et Jean-Antoine de Baïf, actifs à partir de 1548 et vifs partisans d'une poésie écrite en langue française.

De plus, il convient de signaler un texte officiel écrit par La Boétie peu de temps avant son décès, le *Mémoire touchant l'édit de janvier 1562*. Ce texte, mentionné par Montaigne avec les autres œuvres de son ami dans les *Essais*, a connu de nombreuses interprétations au fil de ses rééditions dès le xx^e siècle et l'attribution à La Boétie a parfois été contestée, même si on s'accorde aujourd'hui sur la paternité du magistrat. Dans cette œuvre, Étienne de La Boétie veut proposer une forme de conciliation entre catholiques et protestants au moment des premiers affrontements religieux, sans trop céder aux protestants (c'était une des conséquences possibles de l'édit royal de 1562 qui paraissait à certains trop favorable aux milieux réformés). En catholique modéré, le magistrat propose de corriger les excès, de rénover le catholicisme en intégrant certains éléments demandés par les réformés, mais il refuse le laxisme et une position trop conciliante envers les protestants, au moment des premiers troubles civils. Recherchant l'équilibre et la pacification, ce texte ne s'oppose pas pour autant aux grands principes du *Discours de la servitude volontaire* (La Boétie déteste toujours les tyrans) mais il semble plus relever de la maturité : La Boétie, qui avait réussi à pacifier la région d'Agen, ne rejette pas l'autorité de l'État quel qu'il soit mais souhaite la rendre acceptable par tous, en proposant des améliorations sans renier la prépondérance du catholicisme en France.

2. Contexte historique et culturel

2.1 Un contexte religieux troublé

Au moment où La Boétie écrit et fait circuler le *Discours de la servitude volontaire*, au milieu du seizième siècle, la France est dans une situation politique de plus en plus complexe. En effet, le règne de François I^{er} entre 1515 et 1547 a été florissant et a accompagné les premières années de la Renaissance culturelle (redécouverte des anciens, renouveau

culturel, promotion du français comme langue littéraire, poétique mais également politique et administrative). Cependant, si le début du règne de François I^{er} a été marqué par une grande ouverture culturelle et une certaine tolérance religieuse vis-à-vis des protestants et de la réforme qui commencent à se manifester en France dès la fin des années 1510 (Martin Luther publie ses fameuses 95 thèses en opposition au pape en 1517), on observe un durcissement de la politique religieuse du monarque français après l'affaire des placards en 1534 (des protestants placardent leurs textes doctrinaires sur la porte du roi, ce qui est interprété comme une provocation vis-à-vis de l'autorité royale) : pour ne pas se laisser déborder, François I^{er} condamne de plus en plus les protestants (certains sont arrêtés et emprisonnés) et prend le parti des catholiques qui sont majoritaires. Ce revirement est également dû à des questions de politique internationale et nationale.

Toujours est-il que les tensions entre catholiques et protestants ne cessent de monter pendant les années du règne du fils de François I^{er}, Henri II (1547-1559) et de ses fils François II (1559-1560) et Charles IX (1560-1574) jusqu'à aboutir aux premières guerres de Religion en 1562, soit un an avant la mort de La Boétie. Les guerres de Religion ne concernent pas uniquement des conflits d'interprétation religieuse et mettent en jeu la sécurité du royaume et l'autorité royale : en effet, certaines grandes familles comme les Guise, de la maison de Lorraine, s'engagent du côté des ultra-catholiques et dirigent la Ligue qui regroupe les catholiques les moins conciliants et qui est soutenue par l'Espagne ultra-catholique de Philippe II, adversaire de la puissance française en Europe, tout comme son père Charles Quint s'était régulièrement opposé à François I^{er}. Parallèlement, les protestants français sont soutenus par des puissances étrangères et par de grandes familles nobles. Ils sont parfois accusés de vouloir déstabiliser l'autorité royale pour instaurer une république. Au milieu, des modérés des deux religions tentent de calmer les conflits et de mener une politique de concorde et d'harmonie, en visant à préserver des équilibres pour éviter l'embrassement général et la guerre civile. La Boétie et Montaigne sont dans ce camp-là, de même que Michel de L'Hospital, homme d'État important de cette époque. Les rois François II, Charles IX et plus tard Henri III, affaiblis par ces conflits et derniers représentants de la branche dynastique des Valois, louvoient entre ces trois camps afin de préserver au maximum leur autorité tout en jouant des divisions internes

des camps et en pactisant au gré des circonstances avec les différentes tendances, mais ils sont considérés à la fois comme des rois faibles par les catholiques durs et comme des tyrans effroyables par les protestants les plus ardents.

Rappelons que les **guerres de Religion**, qui ont dégénéré en guerre civile, ne cesseront vraiment en France qu'avec l'édit de Nantes en 1598, décidé par le roi Henri IV, ancien prince protestant qui s'est converti au catholicisme dominant au moment de son accès au trône en 1589, après l'assassinat le 2 août 1589 du dernier roi issu de la branche des Valois, Henri III. L'édit de Nantes garantit aux protestants une liberté de culte et impose la tolérance religieuse. Il sera appliqué tout au long du **xvii^e** siècle jusqu'à sa révocation par Louis XIV, petit-fils d'Henri IV, en 1685, sur les conseils de sa favorite et future épouse secrète, la très catholique M^{me} de Maintenon... petite-fille d'Agrippa d'Aubigné, l'un des chefs protestants de la fin du **xvi^e** et du début du **xvii^e** siècle.

2.2 Un renforcement du pouvoir royal et une contestation grandissante de cette autorité centrale

Parallèlement à ces troubles religieux, on observe depuis la fin du Moyen Âge un renforcement progressif de l'autorité royale sur le pays. À la fin du **xv^e** siècle, le roi Louis XI est parvenu à augmenter le contrôle du roi sur le territoire en affaiblissant l'autorité des grands nobles qui avaient un pouvoir important sur leurs provinces à la fin du Moyen Âge. Alors que le roi médiéval était considéré comme le premier seigneur parmi les autres (*primus inter pares*) devant pactiser avec les grands du royaume, le roi de la Renaissance essaie de prévaloir de manière définitive sur les grands nobles. Cette centralisation du pouvoir est accentuée par François I^{er} et ses successeurs mais de plus en plus de voix se lèvent pour contester cette tendance à l'autoritarisme et à ce que certains dénoncent comme une tyrannie naissante.

Dès la seconde moitié du **xvi^e** siècle, en pleine période de guerres de Religion et de guerre civile, certains penseurs politiques comme le magistrat Jean Bodin théorisent la notion de souveraineté afin d'accompagner ce mouvement de recentrement de l'autorité royale et de créer

une forme de premier état de la monarchie absolue (mise en place progressivement sous Henri IV, Louis XIII puis Louis XIV au xvii^e siècle). Naturellement, la montée en puissance des guerres de Religion déstabilise le roi, mine son autorité et suscite des réactions de renforcement du pouvoir central, tout comme des révoltes contre un autoritarisme croissant.

La Boétie observe cette évolution qui n'est pas sans influence sur le projet du *Discours de la servitude volontaire*. En effet, la critique considère que le jeune homme a été vivement impressionné par les résistances plus ou moins vives contre l'autorité royale et ce dans sa propre région, la Guyenne (région bordelaise). En 1547 et 1548, le roi décide d'étendre la gabelle (impôt prélevé par l'état sur le sel et la pêche) à la Guyenne qui en avait été précédemment exemptée. La population résiste à ce nouvel impôt, des émeutes éclatent, le lieutenant général du roi est tué par la foule en août 1548. Le roi ne tarde pas à réprimer cette révolte en envoyant le connétable (responsable militaire important) Anne de Montmorency qui remet de l'ordre dans la province. Le jeune La Boétie, tout juste âgé de 18 ans, a pu être surpris par cette rébellion contre l'ordre royal mais aussi par la facilité du retour à l'ordre et par la docilité du peuple qui accepte sa soumission.

Parallèlement à la répression des émeutes qui marque la force du roi et la soumission du peuple, on observe l'émergence progressive et le maintien d'organismes fonctionnant comme des contre-pouvoirs. Ainsi, le parlement de Bordeaux, qui regroupe des magistrats aquitains issus surtout d'une bourgeoisie enrichie montante qui achète des charges et des titres, appartenant à une noblesse de robe récente comme Montaigne et La Boétie, peut résister à certains édits royaux et au renforcement du pouvoir central en ralentissant l'application des décisions venant du haut.

De plus, La Boétie, qui va devenir magistrat et parlementaire, a toujours été séduit par le modèle politique de la république de Venise, d'après son ami Montaigne qui a considéré à son propos dans les *Essais* : « s'il eût eu à choisir, il eût mieux aimé être né à Venise qu'à Sarlat »). En effet, Venise est une cité indépendante, très ouverte sur l'extérieur par ses activités commerciales avec l'Europe et avec l'Orient. Depuis le xiii^e siècle, elle est dirigée par des doges, magistrats élus à vie qui ne peuvent pas transmettre le pouvoir de manière héréditaire. Elle garantit également un certain nombre de libertés publiques et empêche

la concentration de tous les pouvoirs dans les mains d'un seul car les magistrats sont élus, ont un réel poids et les différents pouvoirs sont divisés. Ce symbole de liberté en Europe apparaîtra d'ailleurs dans les *Lettres persanes* de Montesquieu comme lieu de résidence de Rhédi.

Ainsi, tout ce contexte historique et culturel permet de bien comprendre chez le jeune auteur les aspirations à la liberté, ainsi que la critique de la tyrannie du prince et de la servitude volontaire qui la cautionne et la renforce.